



Gender Equality and Rural Woman's Access to Information in Chad: Challenges and Prospects

Égalité de genre et accès à l'information de la femme rurale au Tchad : défis et perspectives

Jean-Pierre Kila Roskem

Patrick Ndiltah

Article history:

Submitted: March 24, 2026

Revised: April 20, 2026

Accepted: April 28, 2026

Keywords:

Chad, equality, gender, information access, rural woman

Mots clés :

Égalité, femme rurale, genre, accès à l'information, Tchad

Abstract

Despite a democratic environment and political speeches on behalf of the promotion of women in health, decision-making power, access to education and employment, gender inequality still remains a major challenge in Chad. Being more and more conscious of this situation, Chadian women, in order to improve their actual condition and value the important role they are playing in economic production and social reproduction, join forces to get out of the traditional environment reserved to them. The organisation in 2025 of a fair dedicated to the Chadian woman's month is part of this dynamism. This fair enabled different institutions and associations as well as women to put on display their works on different kinds of products and meet to think about many topics, exchange and sensitise one another to problems related to inclusion and gender and come out with solutions aiming at lifting social bias and restrictions they are victims. This work aims at examining, in relation with socioeconomical and mediatic realities of the country, challenges in terms of access to information beyond urban area where peasant women. In order to grasp it well, we give priority to empirical method founded on documentary research and field investigation.

Résumé

En dépit de l'environnement démocratique et des discours politiques de promotion en faveur de la femme dans les domaines de la santé, du pouvoir décisionnel, de l'accès à l'éducation et à l'emploi, l'inégalité entre les sexes reste toujours un défi majeur au Tchad. Prenant de plus en plus conscience de cette situation, les femmes tchadiennes se mobilisent pour sortir du cadre traditionnel qui leur est réservé afin d'améliorer leur situation actuelle et valoriser le rôle important qu'elles jouent dans la production économique et la reproduction sociale. L'organisation en 2025 d'un salon dédié au mois de la femme tchadienne, s'inscrit dans cette dynamique. Ce salon a permis aux différentes institutions et associations ainsi qu'aux femmes, d'exposer leurs œuvres et produits de diverses natures et se retrouver autour de plusieurs thèmes pour réfléchir, échanger et se sensibiliser sur les sujets liés au genre et à l'inclusion et proposer des pistes de solutions visant à lever les interdictions et préjugés sociaux dont elles font l'objet. Ce travail vise à examiner, en lien avec les réalités socioéconomiques et médiatiques du pays, les défis en termes d'accès à l'information au-delà du périmètre urbain où vivent les femmes paysannes. Pour mieux appréhender son contour, nous nous sommes basés sur une méthode empirique fondée sur la recherche documentaire et d'une enquête de terrain.

Uirtus © 2026

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding authors:

Jean-Pierre Kila Roskem

Université de N'Djaména

E-mail: kilaroskemjeanpierre@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0005-2484-5395>

Patrick Ndiltah

E-mail: reynardbas@gmail.com

Introduction

Suivant le classement de l'Atlas sociologique mondiale (2022), le Tchad figure parmi les pays où les inégalités de genre sont les plus marquées. Avec 0,671 d'Indice d'Inégalité de Genre (Atlasocio.com 2024), il se place au 4^{ème} rang après le Yemen (0,820), le Nigéria (0,677) et la Somalie (0,674). L'Indice d'Inégalité de Genre ou Gender Inequality Index (GII), exprimé sur une échelle de 0 à 1, évalue les inégalités entre les sexes en tenant compte de la santé reproductive, du pouvoir décisionnel et de l'accès à l'éducation et à l'emploi. Zéro (0) indique l'absence d'inégalité tandis que 1 représente une inégalité maximale. Plus la valeur de l'indice est proche de 1, plus le niveau d'inégalité entre les sexes est élevé au détriment des femmes.

Classé la même année au 178^{ème} rang mondial des pays les plus défavorables aux femmes selon l'Indice de Développement de Genre (Atlasocio.com 2024) avec un score de 0,776, il est suivi de la Somalie (0,769), de l'Afghanistan (0,622) et du Yemen (0,456). L'Indice de Développement de Genre ou Gender Development Index (GDI), évalue le développement humain en tenant compte des disparités entre les sexes dans la santé, l'éducation et le revenu. Un score supérieur à 1 indique que les conditions de développement sont plus favorables aux femmes, un score de 1 reflète une égalité entre les sexes, tandis qu'un score inférieur à 1 signifie que les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes.

Enfin, le Tchad occupe le 165^{ème} rang mondial des pays ayant les Indices de Développement Humain ajustés aux Inégalités les plus faibles, suivi de la RCA et du Soudan du Sud (Atlasocio.com 2025). Le calcul de l'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI) consiste donc à estimer le niveau d'inégalité dans chacune des trois dimensions de l'Indice de Développement Humain (IDH), puis à ajuster la valeur moyenne de chacune de ces trois dimensions en fonction de leur niveau d'inégalité pour enfin déterminer la moyenne géométrique des indices des trois dimensions ajustées selon les inégalités.

Tout ceci montre l'importance des défis à relever, notamment en matière d'inégalité de genre dans l'accès à l'éducation, la représentation politique, la santé reproductive, le niveau de vie des femmes au Tchad dans son ensemble. C'est donc pour lutter contre de telles inégalités que le 8 mars 1857, un cortège de femmes avait envahi les rues de New York pour réclamer l'égalité des droits, les meilleures conditions de travail et le droit de vote. En

1910, la décision de rendre cette journée internationale a été prise à la conférence internationale des femmes travailleuses à Copenhague. Dès lors, la date du 8 mars a été reconnue comme journée Internationale de la Femme (JIF) dans le monde entier et est célébrée jusqu'à nos jours. Cette journée est déclarée jour férié et chômé au Tchad depuis le 7 mars 2019 sous le décret n° 273/PR/MFPIDS/2019.

Au Tchad, toute une semaine est consacrée aux femmes en ce mois particulier connu couramment sous le nom de « mois de la femme ». En 2025, un salon y relatif a été dédié. Ce salon a permis aux institutions et associations ainsi qu'aux femmes d'exposer leurs œuvres, de proposer des formations en matière de transformation des produits mais également de se retrouver du 1^{er} au 8 mars autour de plusieurs thèmes tels que :

- analyse de l'impact de la Semaine Nationale de la Femme Tchadienne (SENAFET), 35 ans après sa création ;
- femme et engagement communautaire : impacts et perspectives ;
- violences basées sur le genre : quelles réponses appropriées ?
- femme, paix et sécurité ;
- femme et cadre juridique, avancés et défis ;
- leadership féminin et gouvernance : opportunité et défis ;
- femme rurale et inclusion financière : défis et opportunités ;
- procès fictifs pour briser le silence sur le harcèlement sexuel au travail ;
- cyberharcèlement et diffusion d'images intimes sans consentement, etc.

Occasion qui leur a permis de réfléchir sur leurs conditions de vie et proposer des solutions adéquates pour une amélioration. Médiatisées, ces rencontres qui ont vu la participation d'éminentes femmes tchadiennes, ont abouti à plusieurs recommandations. Cependant, la principale question qui se pose est celle-ci : la femme rurale est-elle vraiment informée de ce salon, des thèmes débattus et des recommandations qui en ont découlé ? Ce qui pose la question de la couverture médiatique de l'événement et son accès à l'information mais aussi et surtout, de la reconnaissance des recommandations et décisions qui ont été prises au nom de la femme rurale.

Au regard de cette interrogation, nous émettons quelques hypothèses qui font l'objet de vérification. Considérant le taux élevé d'analphabétisme des femmes et la faible couverture médiatique en milieu rural au Tchad, nous

affirmons que la femme en milieu rural n'a pas connaissance du contenu des débats organisés, ni du contenu des recommandations issues des échanges lors du salon qui lui a été dédié et ce, dans un contexte d'instabilité d'accès à l'information. Par conséquent, elle ne se reconnaît pas dans les décisions prises lors de ces assises et leur application.

L'objectif de ce travail n'est pas d'analyser le contenu des débats organisés au cours de ce salon, ni celui des recommandations qui en découlent, mais de chercher à connaître, au-delà des activités du Salon, les défis auxquels les femmes tchadiennes vivant en milieu rural sont confrontées pour accéder à l'information. À ce titre, nous avons procédé par une collecte de données documentaires et en ligne (article de presse, radio, télévision, publications en ligne) et interrogé quelques femmes rurales en nous servant d'un ordinateur et d'une connexion internet.

1. Cadre analytique

Le cadre analytique de notre travail permet de montrer comment s'effectue notre étude et les études similaires ayant mené à la question de recherche. Il comprend l'ensemble des définitions des concepts clés liés à notre corpus et un bref rappel des approches théoriques du concept d'égalité de genre.

1.1. Définition des concepts clés

L'objectif visé par ces définitions est de permettre au lecteur de mieux appréhender le contenu de notre travail et les principaux points autour desquels il est articulé.

1.1.1. Égalité

L'égalité est associée à l'idée de justice et désigne le fait de jouir de mêmes droits. Le principe d'égalité est inscrit dans les Constitutions de nombreux pays du monde, notamment dans celle du Tchad en ses articles 14 et 15 du Titre II qui stipulent que : Les Tchadiens des deux sexes ont les mêmes devoirs et sont égaux devant la loi. L'État assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion, d'opinion politique ou de position sociale. Il a le devoir de veiller à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et d'assurer la protection de ses droits dans tous les domaines de la vie privée et publique. D'une manière théorique, la question d'égalité de genre est bien prise en compte dans la Constitution tchadienne. Cependant, il reste à savoir ce qu'il en est de la pratique.

1.1.2. Genre

Le genre est une transposition de l'anglais « gender » et vient d'une discipline universitaire appelée « gender studies » née aux États Unis dans les années 70 autour des rapports hommes-femmes. C'est un terme qui met en évidence que les rapports hommes-femmes sont les fruits d'une construction sociale, historique, symbolique et culturelle et qui varient d'une société, d'une culture et d'une époque à une autre. C'est une approche sociologique qui permet de comprendre comment la société, à partir du sexe biologique, attribue aux hommes et aux femmes des rôles, des normes et obligations différents, créant ainsi des inégalités.

1.1.3. Information

L'information est un produit fini, mis à la consommation du public. Elle se différencie de la communication qui est une mise en relation, un échange, une réciprocité. En d'autres termes, informer, c'est mettre une connaissance à la portée du public ou porter un renseignement à sa connaissance.

1.1.4. Femme rurale

Par opposition à la femme urbaine, la femme rurale est celle qui vit en campagne, en contact permanent avec la nature qui lui fournit toutes les ressources nécessaires pour sa survie. En général, la femme rurale est défavorisée par rapport à celle qui vit en milieu urbain sur le plan éducatif et socioéconomique.

1.2. Approches égalité de genre

L'égalité de genre est une question complexe qui a fait l'objet de plusieurs productions scientifiques. Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes inspirés des travaux de quelques auteurs qui ont posé la question sur le plan général, économique, éducatif ou sanitaire. Sur le plan général, le document du Ministère de l'action sociale de la République du Tchad sur la « *Politique nationale genre* » de 2011 présente le contexte et les fondements de la politique nationale ainsi qu'une analyse des inégalités de genre. Ce document identifie les priorités et les défis en matière de genre, tels que l'élimination des écarts dans l'éducation, l'accès aux opportunités et la participation à la prise de décision.

Dans les « 6 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde rural au Tchad » de 2013, le PNUD se concentre sur les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées en milieu rural en termes d'accès aux ressources et aux services. En s'appuyant sur des faits historiques et chronologiques, Soledad Bravi et Dorothee Werner (2018), remontent dans leur ouvrage *Pourquoi y a-t-il des inégalités entre les hommes et les femmes : évolution des droits de la femme de la préhistoire à nos jours ?* jusqu'à l'apparition des premiers humains pour trouver les origines de ce déséquilibre. Elles nous expliquent les causes de cette inégalité, pourquoi elle a perduré au fil des siècles et elle persiste encore aujourd'hui et les diverses injustices qui en découlent.

Dans son bestseller « *Femmes invisibles* », Caroline Criado Perez (2024) nous montre, à l'aide de solides arguments et de pertinents exemples, à comprendre comment le manque de données sur les femmes alimente les inégalités entre les genres. Elle invite à chercher à connaître davantage sur la question complexe de l'inégalité entre les genres. Enfin, Thierry Benoit et Dominique Nadaud (2016) proposent, dans *Idées reçues sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, des réponses documentées sur une quarantaine de stéréotypes entravant l'égalité entre l'homme et la femme à savoir : la différence du cerveau, la sexualisation naturelle des métiers, l'autoritarisme de la gente féminine, son impact déstabilisateur dans une équipe masculine.

Sur le plan économique, Baptiste Mylondo (2023), dans son ouvrage intitulé *Ce que nos salaires disent de nous*, tente d'expliquer qu'il existe une injustice salariale. Celle-ci est une réalité et il convient de revoir la hiérarchie sociale des métiers pour la corriger selon lui. Dans la même perspective, Alexandre Baumann (2017), dans son ouvrage *Les inégalités hommes-femmes en question : entre choix, éducation et rationalité*, fait le constat qu'à travail égal, les femmes sont moins payées que les hommes. Il s'interroge sur les variables prises en compte dans ces savants calculs et déduit que les hommes et femmes ont tendance à avoir des parcours très différents, tant en termes de formation que de choix de carrière et que l'éducation influe sur les goûts, les capacités, les affinités, etc.

Mélanie Duverney Pret, Marie-Hélène Joron et Véronique Mahé (2024) ajoutent à leur tour, dans *L'égalité femmes-hommes au travail : les droits des femmes en milieu professionnel de A à Z*, qu'en matière de salaire, de formations, de promotions, les femmes sont toujours moins bien traitées que les hommes. Près de 50 ans après la première loi relative à l'égalité de rémunération entre

les femmes et les hommes, les écarts perdurent. Sous forme d'abécédaire, cet ouvrage recense les articles de lois qui forment le corpus de l'égalité femmes/hommes en milieu professionnel en vue d'aider les services de ressources humaines et surtout les femmes, à mieux connaître leurs droits pour mieux les appliquer.

Kate Millet (2007) explore les relations de pouvoir entre les sexes dans la société contemporaine dans son essai sur *La Politique du mâle*. Elle examine comment les hommes ont historiquement dominé les femmes et comment cette domination continue de nos jours. L'auteure fournit une étude sans complaisance des rouages du patriarcat, de son fonctionnement, de la manière dont il peut être contesté. Elle traite l'écart salarial hommes-femmes et comment y remédier.

Sur le plan éducatif, Djimouko Sabine, et Gaëlle Gillot (2024) explorent la place des *Femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche au Tchad* et soulignent le faible nombre de celles-ci et les obstacles qu'elles rencontrent. Yalta Aïssatou Soua dans *La femme au Tchad : éducation et activité professionnelle* considère que les guerres récurrentes au Tchad ont déstructuré le tissu socio-économique, politique et culturel du pays et ont contribué à maintenir la femme tchadienne à son rôle classique de mère et d'épouse au lieu d'être également un agent de développement responsable de sa famille et du devenir de son pays. Cependant, depuis ces dernières décennies, la condition des femmes tchadiennes a relativement progressé, en particulier dans le domaine de l'éducation et de l'activité professionnelle.

Laure Rinié (2024) quant à elle à travers *L'égalité hommes-femmes dans la formation : les stratégies de valorisation du féminin* porte le regard sur les stratégies de valorisation du féminin dans la formation et dans le monde professionnel. Il s'agit d'appréhender les spécificités dites féminines ou considérées comme telles et les stratégies utilisées pour un monde professionnel plus égalitaire ainsi que leurs limites. Cet ouvrage s'articule autour d'une enquête de terrain réalisée auprès de personnes, engagées et œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, à travers des activités professionnelles très variées. L'ensemble des éléments recueillis ont permis d'identifier les origines attribuées aux spécificités féminines, d'exposer les solutions proposées et les entraves détectées, ayant permis d'interroger le rapport au féminisme ainsi que le rôle et la place des hommes.

Sur le plan sanitaire enfin, Jonathan Eig (2016) fait comprendre à quel

point il est impératif de prendre en compte l'histoire et la science lorsqu'on travaille dans le domaine de la santé de reproduction des femmes dans son ouvrage *The birth of the Pill: how four crusaders reinvented sex and launched a revolution*. C'est un ouvrage qui incite à l'innovation, à la recherche scientifique et à une prise de risque dans la lutte contre les inégalités.

2. Domaine d'étude et méthode

Dans le cadre de la lutte contre les inégalités entre les Femmes et les Hommes, plusieurs activités se déroulent au cours du mois de la femme dans les centres urbains et posent la question d'accessibilité aux informations y relatives et l'impact des décisions qui en découlent en milieu rural. Notre recherche porte principalement sur l'égalité de genre et l'accès à l'information de la femme rurale au Tchad : défis et perspectives. Compte tenu de nos limites, nous ne pouvons accéder aux femmes en milieu rural issues de toutes les provinces du Tchad. C'est à ce titre que nous avons choisi de nous intéresser à un nombre limité de femmes rurales dans la localité de Bol dans la province du Lac. La province du Lac est particulièrement l'une des zones d'insécurité où la secte Boko Haram sévit depuis quelques années engendrant des déplacements permanents des populations. Cette situation qui s'ajoute aux effets du changement climatique exacerbe les tensions communautaires autour des ressources naturelles avec des conséquences sur les groupes vulnérables qui sont les femmes et les enfants.

Notre objectif n'est pas d'analyser le contenu des activités organisées dans le cadre du mois de la femme, ni celui diffusé par les médias mais de chercher à connaître les voies et moyens qui permettent à la femme en milieu rural d'accéder à ces informations et aux décisions prises dans le cadre de ce mois. La spécificité de notre travail concerne principalement l'accès à l'information de la femme en milieu rural et expose une certaine inégalité entre les femmes elles-mêmes du point de vue d'accès à l'information relative à leur inégalité avec les hommes.

Notre recherche relève du domaine de la communication sociale et se base sur les valeurs humaines et citoyennes. Elle a pour objectif d'informer sur des problèmes à caractère social pour faire prendre conscience en vue d'apporter une modification à certaines représentations ou certains comportements sociaux. Pour sa réalisation, nous avons privilégié la méthode empirique basée sur une collecte de données qualitatives à travers une

recherche documentaire dans les articles de presse et une publication numérique. Nous nous sommes également entretenus avec cinq femmes responsables de trois organisations à Bol dans le Lac. Ces entretiens visent à connaître les canaux de transmission et de réception des informations qu'elles utilisent.

Nous trouvons que ces méthodes de collecte de données, bien que limitées à quelques personnes, sont fiables et valides dans la mesure où elles nous permettent de descendre sur le terrain, d'être en contact avec les personnes concernées et de faire une observation directe. Une fois nos données recueillies, nous avons procédé à une analyse qui nous a permis d'interpréter les résultats en fonction des questions de recherche. Nous avons donc privilégié une analyse inductive qui nous a permis d'identifier, d'analyser et de rendre compte des résultats. Cependant, bien que cette méthode soit utile pour explorer nos données et générer de nouvelles idées, elle présente un certain nombre de faiblesses. Elle peut être subjective en ce qui concerne l'interprétation des données et peut manquer d'une certaine cohérence. Aussi, les résultats obtenus à partir de nos entretiens limités à une seule localité rurale peuvent ne pas être applicables à d'autres contextes ou populations. Un ordinateur, une connexion internet et un guide d'entretien ont servi pour la collecte de ces données.

3. Résultats

Les résultats auxquels nous sommes parvenus se présentent sous deux formes : le paysage médiatique tchadien et les moyens d'information et de communication en milieu rural.

3.1. Paysage médiatique tchadien

Suivant les données recueillies sur le site de la HAMA, on dénombre un total de 45 journaux privés dont 33 francophones et 12 arabophones. La radio est le principal moyen d'information. On y dénombre 68 radios privées dont une dizaine implantée en province. En plus de la radiodiffusion nationale qui exploite environ 25 stations provinciales, il existe plus d'une quarantaine de radiodiffusions sonores privées communautaires et associatives, huit (8) radiodiffusions privées confessionnelles, trois (3) radiodiffusions commerciales et une (1) radio thématique. On compte 18 médias en ligne et 5 chaînes de télévisions privées.

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme 2025, on peut lire sur la page 5 de N'Djaména Hebdo, deux articles consacrés à cet événement. Ces articles portent sur le salon dédié au mois de la femme et les 18 points de recommandation qui en découlent (Modeh Boy Tresor) et des témoignages de satisfaction des activités organisées dans le cadre de cet événement (Roy Moussa) autour du thème « femmes et business ». Il se trouve que le taux d'accès aux journaux en milieu rural au Tchad semble être un sujet peu documenté dans les sources disponibles. Cependant, il est probable que cet accès soit limité en raison de divers facteurs tels que l'infrastructure, la distribution, le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation, ainsi que les contraintes économiques.

Sur le plan infrastructurel, l'absence d'aménagement dans les transports constitue un handicap dans la distribution des journaux dans les zones reculées ou difficiles d'accès. Le manque d'infrastructures numériques comme la connexion internet rapide et abordable limite l'accès à l'information en ligne pour les personnes vivant dans des zones rurales ou défavorisées. Enfin, le manque de numérisation de certaines informations essentielles peut rendre leur accès difficile pour les personnes n'ayant pas accès aux supports physiques.

Sur le plan éducatif, le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation constitue un handicap pour l'accès aux informations écrites en milieu rural. Selon les données du ministère de l'enseignement fondamental et d'alphabétisation, en 2013, 86% des femmes tchadiennes sont analphabètes avec un taux élevé en milieu rural. Comme conséquence logique, même si les infrastructures existaient, l'accès à l'information de la femme en milieu rural reste toujours hypothétique. À cela, s'ajoutent les conditions économiques. Même si aucune statistique nationale existe, il est de notoriété publique que les femmes tchadiennes en milieu rural ont des revenus moins importants que les hommes. Cette situation s'explique par diverses pratiques qui limitent la capacité des femmes à sortir de la pauvreté.

En 2004, la radio était le bien le plus fréquemment possédé par les ménages tchadiens en milieu urbain avec un taux de 73% (EDST, 2005 : 26). Il est évident que ce chiffre date d'environ une décennie et ne reflète pas la réalité. Aujourd'hui, on estime que la radio est le seul média ayant un taux élevé de pénétration au Tchad. Cela s'explique par le fait que l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) de 2015

réactualisée en 2020 par l'INSEED montre que le bien le plus fréquemment possédé par les ménages tchadiens est le téléphone portable. Cela concerne bien le milieu urbain (85%) que les zones rurales (52%). La proportion des ménages qui possèdent un téléphone en milieu urbain est plus élevée qu'en zones rurales. Par conséquent, cela vient booster le taux d'accès à la radio étant donné que chaque téléphone portable est équipé d'une radio. À ce titre, nous pouvons croire que la femme rurale pourrait facilement s'en servir pour accéder à l'information. Cependant, écouter une radio, même sur un téléphone portable, implique une disponibilité d'énergie nécessaire pour la charge de la batterie ou des moyens financiers pour l'achat de batteries. Or, il se trouve que le taux d'accès à l'électricité au Tchad reste parmi les plus bas d'Afrique, en particulier dans les zones rurales. Ce taux était, selon le rapport de Green Max (2019) de 39% en milieu urbain contre 2% en milieu rural. Aussi, comme nous l'avons évoqué précédemment, les femmes tchadiennes en milieu rural ont des revenus moins importants que les hommes. Cette condition est également valable pour la possession d'un téléviseur en milieu rural. Or, il se trouve que pour ce qui concerne la télévision, seulement 8% des ménages possèdent un écran (EDS-MICS, 2014-2015 : 21) contre 3% en 2004. Ce faible taux de possession se justifie par le faible pouvoir d'achat de la population et la difficulté d'accès à l'énergie électrique, notamment en raison de son caractère aléatoire d'alimentation. Toutefois, de manière empirique, nous observons aujourd'hui sur les toits des maisons à travers le pays, une multitude d'antennes paraboliques. Ceci démontre qu'il existe une évolution rapide en termes d'équipements audiovisuels dans les ménages. Ce phénomène s'explique par l'arrivée massive sur le marché d'équipements audiovisuels mais aussi et surtout, la politique du bouquet Canal+ ces dernières années à travers la promotion de son kit (décodeur + parabole) à 5000 FCFA. Malheureusement, beaucoup de ménages tchadiens s'intéressent à d'autres programmes que ceux diffusés par les chaînes de télévision nationales (Ndiltah et Kila Roskem 2022). Ce qui exclut d'emblée une connaissance sur les informations qu'elles diffusent, fussent-elles relatives aux activités liées au salon dédié au mois de la femme.

Quant à l'accès à Internet en milieu rural au Tchad, il reste un défi majeur. En 2023, seulement 11% de la population tchadienne avait accès à Internet, avec une disparité marquée entre les zones urbaines et rurales. Cependant, des initiatives comme l'arrivée de Starlink, prévue pour couvrir

tout le pays d'ici la fin de 2025, pourraient améliorer considérablement la situation, avec une estimation de 40% d'accès à Internet d'ici 2026. L'accès à Internet en milieu rural au Tchad est entravé par plusieurs obstacles majeurs à savoir :

- Un coût élevé : les équipements nécessaires et les abonnements Internet restent coûteux, ce qui limite leur accessibilité pour les populations rurales.
- Le manque d'infrastructures : les zones rurales souffrent d'un déficit en infrastructures numériques, comme les antennes relais et les câbles de fibre optique.
- Une énergie électrique insuffisante : l'accès limité à une source d'énergie fiable complique l'utilisation des technologies numériques. Selon la base de données de la Banque Mondiale, le taux d'accès à l'électricité pour le Tchad en 2019 est de 8,4%.
- Une fiscalité élevée : les taxes et impôts sur les services numériques augmentent les coûts pour les fournisseurs et les utilisateurs.
- Des disparités géographiques : l'enclavement de certaines régions rend difficile l'installation et la maintenance des infrastructures.

Toutes ces conditions militent en défaveur de la femme rurale tchadienne pour ce qui concerne son accès aux ressources technologiques et aux infrastructures nécessaires. Ces défis nécessitent des efforts concertés pour améliorer l'accès, notamment en investissant dans les infrastructures, en réduisant les coûts et en promouvant des politiques inclusives.

3.2. Moyens d'information et de communication en milieu rural

Les données sur la possession du téléphone portable nous donnent une certaine idée sur les canaux d'accès à l'information en milieu rural. Que ce soit par des simples appels téléphoniques, des messages écrits pour les semi-lettrées ou via les réseaux sociaux et les plateformes numériques pour ce qui concerne internet. Les données que nous avons collectées auprès des responsables d'associations des femmes implantées à Bol dans le Lac nous ont permis de parvenir à la compréhension des défis majeurs auxquels sont confrontées les femmes dans l'arrière-pays.

À la question « *comment vous informez-vous dans le cadre de vos activités ?* », les femmes affirment avoir recours à la communication médiatique et hors-

médias. Sur le plan médiatique, la Radio communautaire Kadaye est l'un des médias les plus utilisés. Les organisations féminines se servent de cette tribune à diverses occasions à savoir : l'organisation des causeries-débats lors des sensibilisations autour des thématiques variées en lien avec la situation socio-économique de la femme rurale, les VBG, la cohabitation pacifique... Le recours à la radio Kedaye est davantage favorisé à l'occasion des événements comme les périodes électorales, la Journée de l'Enfant Africain ou l'anniversaire de la Résolution 1325 de l'ONU sur la Paix et la Sécurité.

3.3. Défis d'accès à l'information de la femme rurale : Cas du Lac

À l'ère des technologies de l'information et de la communication plus précisément de l'Internet, l'utilisation des réseaux comme Facebook et WhatsApp par les femmes rurales devient permanente. C'est le cas des femmes rurales de Bol rural dans la province du Lac. Les organisations féminines du Lac travaillent avec les bénéficiaires dans la zone rurale à travers les appels de WhatsApp dans le cadre de suivi des activités de production à distance et pour partager des informations concernant le Système d'Information des Marchés (SIM).

Cependant depuis Novembre 2024 après les attaques terroristes perpétrées dans le Lac par la secte Boko Haram, le réseau Internet a été coupé aux dépens de la population. Depuis lors, la communication des responsables des Bureaux de N'Djamena avec ceux de la base est devenue très parcellaire. La coupure d'Internet couplée à la perturbation de la ligne téléphonique a engendré l'absence de remontée d'informations des bénéficiaires sur leurs réalisations dans la mesure où la plupart des femmes sont analphabètes et n'ont que le vocal pour garder le contact. Cette situation a entraîné l'indisponibilité de données qui servent de base à la production des rapports. En outre pour les responsables des organisations féminines, l'indisponibilité de longue durée de l'internet leur a fait manquer d'opportunités en matière d'appels d'offres auxquels elles postuleraient en temps normal. L'absence de réseau internet accentue ainsi la vulnérabilité des femmes et de la province à l'accès à l'information, comparativement à d'autres provinces.

4. Discussion

L'égalité des genres passe aussi par les médias. Outil d'information, les médias sont également un instrument de sensibilisation. Il est donc primordial que les

thématiques relatives aux femmes et à l'égalité de genre soient des sujets traités par les radios, les télévisions, les journaux et la presse en ligne. Par devoir de déontologie, ces médias doivent s'engager à ne pas diffuser des valeurs stéréotypées et à ne pas entretenir des discours discriminants à l'endroit des femmes comme le recommande le programme d'action de Beijing dans son paragraphe 236 qui stipule :

Il est temps de mettre un terme à la diffusion d'images négatives et dégradantes de la femme au moyen des différents supports – électronique, imprimé, visuel ou auditif – utilisés par les médias. Les organes de presse et de diffusion électronique de la plupart des pays ne donnent pas une représentation équilibrée de la diversité de la vie des femmes et de leur contribution à la société dans un monde en pleine évolution. En outre, les produits des médias qui ont un caractère violent, dégradant ou pornographique ont aussi des conséquences néfastes pour les femmes et leur participation à la société. Les programmes qui renforcent les rôles traditionnels des femmes peuvent avoir aussi un effet limitatif. La tendance mondiale au consumérisme a créé un climat dans lequel la publicité présente souvent les femmes essentiellement comme des consommatrices, et les fillettes et les femmes de tous âges sont la cible de messages publicitaires contestables.

Quatrième pouvoir, les médias constituent un moyen éducatif très adapté. À cet effet, ils doivent être accessibles à tous sans exception. Il faut rappeler que l'Indice d'Inégalité de Genre évalue les inégalités entre les sexes en tenant compte de l'accès à l'éducation et l'Indice de Développement de Genre tient compte de la disparité entre les sexes dans l'éducation. Or, il se trouve qu'au Tchad, le taux d'analphabétisme est d'environ 78% (dont 89% chez les femmes) dont la majorité se situe en milieu rural. Les professionnels de communication et les décideurs doivent en être pleinement conscients. Dans la perspective d'une égalité de genre, il faut donner aux femmes l'opportunité de faire passer leurs messages de sensibilisation conçus lors des débats organisés au cours de la semaine nationale ou du salon dédié au mois de la femme dans les médias. Car, c'est à travers ces derniers qu'elles pourraient atteindre d'autres cibles et pouvoir aussi sensibiliser l'opinion publique sur leur situation. Le paysage médiatique tchadien leur offre cette possibilité. Or, il se trouve que le pays compte une presse écrite réduite en raison du niveau

d'analphabétisme et des conditions économiques. Certains journaux sont mêmes imprimés à l'étranger. Leur distribution est difficile en raison des mauvaises infrastructures.

Avec l'usage du téléphone portable, la radio constitue le seul média avec un taux de pénétration élevé en milieu rural. Cependant, faute d'énergie, la plupart des ruraux ne l'utilisent que pour la communication. Aussi, les langues locales utilisées dans la transmission des informations constituent un handicap dans certains milieux ruraux. L'absence d'innovation, de création et d'utilisation des applications mobiles dans la diffusion de l'information dans les langues locales constitue un enjeu majeur dans la lutte contre les inégalités. La difficulté d'accès à l'énergie fait de la télévision un média inaccessible en milieu rural. Et si l'accès aux sources énergétiques variées (solaire, générateur) est possible de nos jours, le pouvoir économique en milieu rural est limité et ne permet pas de se doter d'un tel luxe.

La communication en ligne souffre d'une coupure intempestive de connexion sinon d'une connexion difficile à cause du débit. Les réseaux sociaux (WhatsApp et Facebook) sont les plus employés. Or, il se trouve que la seule option d'information et de communication possible pour la femme rurale est la messagerie vocale du fait de son analphabétisme. Malheureusement, les débats organisés lors du forum des femmes ne sont pas diffusés en audio sur les réseaux sociaux. Les images de ces assises diffusées peuvent-elles suffire pour informer la femme rurale ?

Conclusion

Les résultats auxquels nous sommes parvenus démontrent que l'accès des femmes tchadiennes en général à l'information reste un défi majeur. Selon les données disponibles, environ 90,7 % des femmes tchadiennes sont analphabètes, ce qui limite considérablement leur capacité à accéder à l'information, notamment l'information écrite. De plus, les inégalités d'accès à l'éducation et aux ressources technologiques renforcent cet écart. L'accès des femmes tchadiennes du milieu rural en particulier à l'information reste limité en raison de plusieurs facteurs. Ces femmes, qui représentent environ 40 % de la population tchadienne, jouent un rôle crucial dans la production agricole et la sécurité alimentaire mais font face à des inégalités importantes. Parmi les obstacles majeurs, on note un faible niveau d'éducation et d'alphabetisation, un accès restreint aux technologies de l'information et de la

communication, ainsi qu'une faible représentation dans les postes de décision. Dans le cas du Lac avec la coupure du réseau Internet durant plusieurs mois, la fracture s'accroît et cela retarde le développement. Ces défis sont en outre exacerbés par des normes sociales et culturelles qui limitent leur participation active dans les sphères publiques et économiques. Ces défis montrent l'importance de promouvoir l'éducation, l'accès aux technologies en privilégiant les meilleures conditions de cet accès et la reconnaissance du rôle des femmes dans l'économie pour améliorer leur accès à l'information.

Œuvres citées

- Baumann, Alexandre. *Les inégalités hommes-femmes en question: entre choix, éducation et rationalité*. L'Harmattan, 2017.
- Benoit, Thierry, and Dominique Nadaud. *Idées reçues sur l'égalité entre les femmes et les hommes*. Le Cavalier Bleu, 2016.
- Bravi, Soledad, and Dorothee Werner. *Pourquoi y a-t-il des inégalités entre les hommes et les femmes : évolution des droits de la femme de la préhistoire à nos jours ?* Standard, 2018.
- Criado Perez, Caroline. *Femmes invisibles : comment le manque de données sur les femmes dessine un monde fait pour les hommes*. Le Livre de Poche, 2024.
- Djimouko, Sabine, and Gaëlle Gillot, editors. *Les femmes dans l'Enseignement supérieur et la Recherche au Tchad*. IRD Éditions, 2014. *OpenEdition Books*, doi:10.4000/13b9w.
- Duverney Pret, Mélanie, Marie-Hélène Joron, and Véronique Mahé. *L'égalité femmes-hommes au travail : les droits des femmes en milieu professionnel de A à Z*. 2nd ed., Gereso, 2024.
- Eig, Jonathan. *The Birth of the Pill: How Four Pioneers Reinvented Sex and Launched a Revolution*. Pan Books, 2016.
- INSEED. *Résultats du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. 2009.
- . *Résultat de la troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad*. 2011.
- . *Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Tchad (EDS-MICS)*. 2016.
- Millet, Kate. *La Politique du mâle*. Des Femmes, 2007.
- Ministère de l'action sociale, de la famille et de la solidarité nationale. *Politique nationale genre*. 2011, <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Tchad-Politique-Nationale-Genre-2011.pdf>. Accessed 25 June 2025.
- Mylando, Baptiste. *Ce que nos salaires disent de nous*. Éditions Payot, 2023.
- Ndalet, Pohol. "Tchad: peu de ménages ont accès à l'électricité (Banque

- mondiale).” *Tchad Infos*, 3 Nov. 2021, <https://tchadinfos.com/economie/tchad-peu-de-menages-ont-acces-a-lelectricite-banque-mondiale/>. Accessed 4 June 2025.
- Ndiltah, Patrick, and Jean-Pierre Kila Roskem. “Études sur les préférences des téléspectateurs au Tchad.” *Annales de l’Université de N’Djaména, Série A*, no. 16, 2022.
- PNUD. *Résultats de l’enquête sur les perspectives économiques en Afrique*. 2012.
- . “6 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes en milieu rural au Tchad.” *PNUD Tchad*, 2013, <https://www.undp.org/fr/chad/publications/etat-des-lieux-sur-les-inegalites-de-genre-en-milieu-rural-au-tchad>. Accessed 25 June 2025.
- Rinié, Laure. *L’égalité hommes-femmes dans la formation : les stratégies de valorisation du féminin*. L’Harmattan, 2024.
- Soua, Yalta Aïssatou. *Référentiel sur la situation des femmes au Tchad*. <https://femme.hommasse.com/wp-content/uploads/2025/05/Draft-referentiel-sur-la-situation-des-femmes-au-Tchad-2021-2024.pdf>.

About the Authors

Jean-Pierre Kila Roskem est titulaire d’un doctorat en Sciences de l’Information et de la Communication à l’Université d’Avignon et des Pays de Vaucluse. Il est actuellement Enseignant-Chercheur à l’Université de N’Djaména (TCHAD). Maître-assistant, Jean-Pierre est membre de l’équipe de recherche du Centre d’Études et de Recherche en Information et Communication (CERIC) de l’Université de N’Djaména. Auteur de plusieurs articles de revues et d’ouvrages, il développe sa recherche en s’inscrivant dans la continuité de ses travaux de thèse en particulier sur les axes : « *Études des publics de la culture* » ; « *Études des pratiques culturelles et leurs inscriptions territoriales* » ; « *Études des institutions de la culture et de leurs représentations* ». <http://orcid.org/0009-0005-2484-5395>

Titulaire d’un doctorat en communication de l’Université d’Avignon et des pays de Vaucluse (France), **Patrick Ndiltah** est Maître-Assistant (CAMES), enseignant-chercheur et Responsable des Masters au département de STIC à l’Université de N’Djaména. Membre fondateur du Centre d’Études et de Recherche en Information et Communication (Tchad) et de l’équipe internationale de recherche sur l’Histoire, l’Économie et la Sociologie des Cinémas d’Afrique et du Levant (France), il a occupé de 2011 à 2025, les postes de Directeur de cinéma, Directeur Général de la culture, Conseiller en charge du tourisme au ministère de la culture et Chef de département de STIC. Auteur de l’ouvrage « *Des vidéoclubs pour l’Afrique ? Salles de cinéma populaires et lieux de sociabilité au Tchad* » paru chez l’Harmattan, ses recherches portent particulièrement sur la sociologie et l’économie du cinéma. <http://orcid.org/0000-0002-8986-7940>

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Kila Roskem, Jean-Pierre and Patrick Ndiltah. “Égalité De Genre Et Accès à L’information de la Femme Rurale au Tchad : Défis et Perspectives.” *Uirtus*, vol. 6, no. 1, April 2026, pp. 305-321, <https://doi.org/10.59384/uirtus.apr2026.n170>.